

Commune d'ÉPINEUIL

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 08 Avril 2025**

Délibération n° 14-2025

Séance du 08 Avril 2025

Date de convocation :

1^{er} Avril 2025

Date d'affichage :

.....2025

Nombre
de conseillers en exercice 12

de présents 11

de votants 12

L'an deux mil vingt-cinq, le Huit Avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

PRESENTS Mesdames Maryline JOUVEY, Françoise SAVIE EUSTACHE
Messieurs, Alain BŒUF, Gilles GUILMETTE Michel LAPORTE, Georges LARCHER, Didier NOUVELOT, Claude REGNIER, Yann WOJCIECHOWICZ.

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS : Messieurs Roger BLIN, Frédéric CHAUVEAU

ABSENT : Monsieur Yannick LEROY

Objet : SATD – Aménagement intergénérationnel du Pâris

Rapporteur : Monsieur Alain BŒUF, Adjoint aux Travaux

Monsieur Alain BŒUF, Adjoint aux Travaux indique aux membres du Conseil Municipal la nécessité d'accepter le devis de l'entreprise SATD pour l'aménagement du Pâris afin de demander les subventions correspondantes et ensuite de pouvoir lancer les travaux.

Le devis est composé de :

- Terrain multisports : 44 356,56 € TTC
- Parcours fitness : 10 648,80 € TTC
- Terrain de pétanque : 5160,00 € TTC

Coût total : 60 165,36 € TTC

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOPTE** cette délibération (9 voix POUR et 2 voix CONTRE)

ACCEPTE cette délibération et le devis de l'entreprise SATD,
AUTORISE Madame le Maire à demander les subventions nécessaires,
AUTORISE Madame le Maire à signer ce devis au retour des subventions
DONNE pouvoir à Madame le Maire pour accepter le paiement de la facture à hauteur de 65 000,00 €

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous- Préfecture le 11 Avril 2025 et affichée le 11/04/2025

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire

Madame Françoise SAVIE EUSTACHE

